

DISTRICT DES HAUTES-PYRENEES DE FOOTBALL



DISPOSITIONS FINANCIERES 2026 – 2027

FORFAITS		
1 ^{er} forfait Championnats Seniors (D1, D2, D3, D4 et Féminines)		50
2ème forfait Championnats Seniors et forfait général (D1, D2, D3)		100
2ème forfait Championnats Seniors (D4 et Féminines)		70
3ème forfait et forfait général Championnats Seniors (D4 et Féminines)		100
1 ^{er} forfait Championnats (Foot Loisirs, Futsal, Jeunes)		30
2ème forfait Championnats (Foot Loisirs, Futsal, Jeunes)		40
3ème forfait Championnats (Foot Loisirs, Futsal, Jeunes) et forfait général		50
Forfait général avant début des compétitions (après édition des calendriers) seniors		150
	autres	80
Forfait au cours des 2 dernières journées de championnats séniors (D1-D2-D3)		460
Forfait au cours des 2 dernières journées de championnats séniors (D4 et Féminines)		300
Forfait au cours des 2 dernières journées de championnats Jeunes (U17-U15)		150
Forfait Seniors et Féminines	Coupe d'Occitanie (tour district)	100
	Autres coupes et challenges (jusqu'aux 1/4 finale)	100
	Autres coupes et challenges (1/2 finale et finale)	200
Forfait jeunes	Coupe Occitanie (tour District)	80
	Autres coupes et challenges (jusqu'aux 1/4 finale)	50
	Autres coupes et challenges (1/2 finale et finale)	80

FEUILLE de MATCH		
Non utilisation de la FMI (sans raisons valables acceptées par District)		70
Feuille de match irrégulière		50
Non envoi ou envoi hors délai FMI (1ère semaine)		25
Non envoi ou envoi hors délai FMI (2ème semaine)		25
Non envoi ou envoi hors délai Feuille de match papier (1ère semaine)		25
Non envoi ou envoi hors délai Feuille de match papier (2ème semaine)		25
Rectification données match sur feuille de match après envoi (à l'équipe responsable)		20
Licence joueur manquante (séniors)		20
Licence joueur manquante (jeunes)		20
Licence dirigeant manquante		20
Absence de responsable sécurité (par responsable)		20
Absence dirigeant responsable (compétitions jeunes)		25

COMPETITIONS	
Modification jours ou heures rencontres hors délai	40
Équipe abandonnant volontairement le terrain	100
Participation à plus d'une rencontre le même jour ou 2 jours consécutifs	85
Défaut de surclassement	50
Non respect de la catégorie d'âge	25
Amende manquement sécurité d'une rencontre (minimum)	100
Défaut de traçage de terrain	20
Arrêté municipal non affiché	20

LITIGES - DISCIPLINE - APPEL	
Frais de dossier disciplinaire joueurs (sanction ≤ 6 matchs)	35
Frais de dossier disciplinaire joueurs (sanction > 6 matchs)	45
Frais de dossier disciplinaire (Educateur-Dirigeant)	50
Frais de dossier disciplinaire (Club: échauffourées, envahissement terrain.....)	50
Frais de dossier règlementaire	35
Avertissement	15
Exclusion (récidive d'avertissement pendant la rencontre)	30
Dossier mis en Instruction	50
Droit de réserve (Art 186.1) -réclamation séniors (Art 187.1)	40
Droit de réserve (Art 186.1)-réclamation jeunes et féminines (Art 187.1)	30
Droit d'évocation	80
Frais de procédure en Appel (District)	100
Absence à convocation d'une instance (par personne convoquée non excusée)	50
Absence de rapport (par personne convoquée excusée)	40
Défaut de réponse à une demande des services administratifs ou d'une commission	35
Perte de la rencontre par pénalité (raison disciplinaire)	50
(raison règlementaire)	35

DIVERS	
Refus (ou absence) non motivée d'une sélection par un joueur	40
Non restitution ou détérioration trophées District	150
Absence à Assemblée Générale	100

TRES JEUNES

U12 - U13	
FMI transmise hors délai (doit être transmise avant le lundi 12h qui suit la rencontre)	25/sem
Feuille de match papier envoyée hors délai (doit être scannée et envoyée avant lundi 12h)	25/sem
Rencontre annulée pour terrain impraticable (ou tout autre motif exceptionnel) et District non prévenu par mail (au plus tard le lundi 12h qui suit la rencontre)	20
Feuille de match (papier) différente de celle en téléchargement sur Footclub)	25
Absence de responsable sécurité (différent de l'éducateur)	20
Absence éducateur responsable d'équipe	20
Absence n° de licence joueur, éducateur, responsable sécurité, arbitre central)	20
Arbitre assistant sur FMI autre qu'un joueur de la rencontre	25
Forfait non prévenu	30
Absence du résultat de la rencontre	15
Non réalisation des protocoles ou défis	25

U10 - U11	
Feuille de match hors délai (doit être déposée sur l'outil informatique FAL, avant le lundi 12 h)	15/sem
Plateau annulé et District non prévenu (au plus tard 48h après les rencontres)	15
Feuille de match non conforme à celle fournie par le District	25
Absence sur feuille de match de délégué, éducateur avec n° de licence	15
Arbitre assistant sur FMI autre qu'un joueur de la rencontre	25
Licence joueur manquante	10
Non inscription des résultats des rencontres et défis sur la feuille de match	25
Non réalisation des protocoles ou défis	25
Forfait d'une équipe et District non prévenu avant les rencontres	20
U7 - U8 - U9	
Feuille de match hors délai (doit être déposée sur l'outil informatique FAL, avant le lundi 12h)	15
Fonctionnement des reports de plateaux non respecté	15
Non réalisation des défis	25
Numéro de licence joueur, éducateur, responsable plateau manquante (par licence)	10

Pour les amendes non prévues, il sera fait application de celles figurant sur l'annexe financière de la Ligue.